



CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes attendu·e le

Mardi 16 juin 2025
à 19h30 à la salle du Conseil / Place du Bourg

Ordre du jour :

1. Appel nominal
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025
4. Assermentations et démissions éventuelles
5. Lecture des lettres et proposition individuelles
6. Élections statutaires
7. Communications du Bureau & de la Municipalité
8. Préavis 01/2026 : Comptes et gestion 2025
9. Rapports des délégués des commissions
10. Divers

Romainmôtier-Envy, le 6 juin 2026

La Vice-Présidente
Marlène Rézenne

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacune et chacun. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.